

# **RAPPORT ANNUEL DE GESTION 2023-2024**

Conseil d'établissement de l'école Marie-Rose-St-André

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE  
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Bonjour,

L'année 23-24 s'est terminée en beauté ! Le projet éducatif 23-27 a été déployé. Les objectifs sont bien définis et les moyens d'action en place.

Lors des campagnes de financement (marché de Noël et Marchethon) nous avons pu constater l'intérêt et l'implication des parents de notre belle école! Ces deux événements ont été un franc succès tant monétairement que socialement.

Les élèves ont pu cette année recevoir la visite de plusieurs animations et faire plusieurs sorties!

De nouveaux défis seront au rendez-vous pour 24-25 puisque la condition du parc-école a nécessité sa fermeture. Un projet d'embellissement sera donc au cœur des préoccupations de l'an prochain.

Je tiens à souligner l'implication des membres du personnel, des parents et du conseil d'établissement tout au long de cette année.

Merci d'avoir été là!

Myriam Paquette, présidente du conseil d'établissement 2023-2024

## Table des matières

1	Présentation du conseil d'établissement .....	4
1.1	Liste des membres du conseil d'établissement.....	4
2	Bilan des activités du conseil d'établissement .....	4
2.1	Calendrier des séances du conseil d'établissement .....	4
2.2	Activités réalisées et décisions prises.....	5
2.3	Résultats obtenus .....	7
	Annexes du rapport annuel.....	13

## 1 Présentation du conseil d'établissement

### 1.1 Liste des membres du conseil d'établissement

Nom et prénom	Titre (Ex. : parent, personnel scolaire et fonction au conseil)
Marilyne Cadieux-Miron	Parent
Sonia Beauchemin	Parent
Myriam Paquette	Parent, Présidente
Chrystelle Beauchamp	Parent, Vice-Présidente
Dominic Jeanneau	Enseignante
Chantal Rodrigue	Enseignante
Caroline Côté	Enseignante
Annie Groulx	TES

## 2 Bilan des activités du conseil d'établissement

### 2.1 Calendrier des séances du conseil d'établissement

Dates (jour-mois-année)	Type de séances Préciser : ordinaire, extraordinaire, sous-comité, etc.
14/09/2023	Assemblée Générale
27/09/23	Ordinaire
29/11/23	Ordinaire
31/01/24	Ordinaire
27/3/24	Ordinaire
01/5/24	Ordinaire
11/6/24	Ordinaire

06/09/24	extraordinaire
----------	----------------

## 2.2 Activités réalisées et décisions prises

Sujets traités	Dates (Mois-année)	Actions réalisées (Ex. : adopté, approuvé, consultation effectuée, etc.)	Commentaires (Précision, collaborateurs, ne s'applique pas, etc.)
<b>Pouvoirs généraux</b>			
Adoption du projet éducatif <sup>1</sup>	29/11/23	Adopté	Document présenté et consigné
Adoption du plan de lutte contre l'intimidation et la violence	29/11/23	Adopté	Document déposé
Approbation des règles de conduite et des mesures de sécurité (ou règles de fonctionnement pour les centres)	11/06/24	Approbation	Document présenté
Approbation des contributions financières exigées	11/06/24	Approbation	Présentation de document
Établissement des principes d'encadrement des coûts des documents dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe	01/05/24	Consultation effectuée	Document consigné
Approbation de la liste du matériel d'usage personnel	11/06/24	Approbation	Document consigné
Adoption des règles de fonctionnement des services de garde	11/06/24	Adopté	Document consigné
Avis auprès de la direction d'établissement (pouvoir d'initiative) ou du centre de services scolaire	N/A	Fait	
Formation de comités (ex. : sous- comité sur un sujet particulier)	N/A	Fait	
Consultation sur la modification ou la révocation de l'acte d'établissement	11/06/24	Consultation effectuée	Présentation du document
Consultation sur les critères de sélection de la direction	29/11/23	Consultation effectuée	Document consigné
Information aux parents et à la communauté des services éducatifs offerts et de leur qualité	Info-parents tout au long de l'année	Fait	Documents envoyés chaque mois
Transmission de documents à l'intention des parents	Tout au long de l'année	Fait	Documents envoyés au besoin
<b>Pouvoirs liés aux services éducatifs</b>			

<sup>1</sup> D'autres pouvoirs sont également indiqués dans la Loi sur l'instruction publique et le conseil d'établissement pourrait le mentionner dans la colonne des actions réalisées.

<b>Sujets traités</b>	<b>Dates</b> (Mois-année)	<b>Actions réalisées</b> (Ex. : adopté, approuvé, consultation effectuée, etc.)	<b>Commentaires</b> (Précision, collaborateurs, ne s'applique pas, etc.)
Approbation des modalités d'application du régime pédagogique	27/03/24	Approbation	Document consigné
Consultation sur le choix des manuels scolaires et du matériel didactique, et des modalités de communication ayant pour but de renseigner les parents sur le cheminement scolaire de leur enfant	11/06/24	Consultation effectuée	Documents présentés et consignés
Approbation de l'orientation générale en vue de l'enrichissement ou de l'adaptation des objectifs et des contenus des programmes d'études	N/A	Approbation	
Approbation des conditions et modalités de l'intégration des activités ou contenus prescrits par le ministre (ex. : éducation à la sexualité)	27/09/23	Approbation	Document consigné
Approbation du temps alloué à chaque matière {grilles-matières}	11/06/24	Approbation	Document présenté et consigné
Approbation des activités éducatives nécessitant un changement (hors horaire ou hors école)	Chacune des rencontres de CE	Approbation	Document consigné
Approbation de la mise en œuvre des programmes de services complémentaires et particuliers (ou d'éducation populaire pour les centres)	N/A	Approbation	
Consultation des parents	N/A	Consultation effectuée	
Consultation obligatoire des élèves ou d'un groupe d'élèves	N/A	Consultation effectuée	
<b>Pouvoirs liés aux services extrascolaires</b>			
Organisation des services extrascolaires (ex. : activités parascolaires)	Selon les activités offertes à chacune des rencontres du CE	Fait	-band musical -chorale -acti-midis
Conclusion de contrats avec une personne ou un organisme	04/09/24	Consultation effectuée et approbation	Traiteur Le lunch
<b>Pouvoirs liés aux ressources financières et matérielles</b>			

Sujets traités	Dates (Mois-année)	Actions réalisées (Ex. : adopté, approuvé, consultation effectuée, etc.)	Commentaires (Précision, collaborateurs, ne s'applique pas, etc.)
Approbation concernant l'utilisation des locaux et immeubles mis à la disposition de l'établissement	11/06/24	Approbation	Présenté par la direction
Sollicitation ou réception de sommes d'argent (fonds à destination spéciale)	27/09/23 31/01/24 et 01/05/24	Fait	Marché de Noël Marchethon Spectacle de musique Pièce de théâtre
Adoption du budget annuel de l'établissement	11/06/24	Adopté	Document consigné
<b>Autres activités réalisées (ex. : consultations, informations, projets spéciaux, etc.)</b>			
Projet d'embellissement de la cour pour 24-25	01/05/24 11/06/24	Informations	La cour devra être refaite. Suite à un sondage, des parents offrent des services professionnels. Nous pourrions donc enlever les modules existants avant la fin de l'été. Nous pourrions ensuite procéder à la présentation d'un projet d'embellissement de la cour au ministère pour décembre 2024.

## 2.3 Résultats obtenus

### 2.3.2 Résultats du projet éducatif 2023-2027 pour 2023-2024

Objectif	Indicateur	Cible	Résultats 2023-2024	Résultats 2024-2025	Résultats 2025-2026	Résultats 2026-2027
Améliorer les transitions scolaires en augmentant les activités de passage bienveillantes.	Le nombre des activités faites pour assurer les différentes transitions du monde scolaire.	Maximiser les activités pour chacune des transitions suivantes en ajoutant au moins une activité pertinente à ce qui est déjà en place : 1. Arrivée au préscolaire 2. Transition Préscolaire/ 1re année (deux bâtisses) 3. Arrivée des nouveaux élèves en début d'année et en	1-4 rencontres de concertation avec la CP et les enseignantes de préscolaire et 1re année pour la planification d'une transition bienveillante 2- Calendriers d'activités entre les maternelles et les			

		<p>cours d'année</p> <p>4. transition en classe adaptée.</p> <p>5-Transition vers le Secondaire</p>	<p>1<sup>re</sup> année ( 5 activités de transitions ont été vécues.</p> <p>3- préparation de l'accueil 24-25 pour le préscolaire et les classes adaptés ( accueil individualisé et personnalisé.(GAP4, GAP5 et GADP)</p> <p>4-participation de la direction au comité de première transition.</p>			
<p>Augmenter le taux d'atteinte de la compétence assurée de nos élèves en écriture tout en réduisant l'écart du taux de réussite entre les garçons et les filles d'ici juin 2027</p>	<p>Taux de réussite taux résultats de fin d'année pour tous les niveaux et aux examens du ministère en 4<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année.</p>	<p>En juin 2027, les élèves obtiendront un résultat d'au moins 70% en écriture et l'écart entre les garçons et les filles sera inférieur à 10%.</p>	<p>Voir tableau en annexe</p>			
<p>Maintenir ou augmenter le taux de la compétence assurée en raisonnement mathématique chez tous les élèves d'ici 2027.</p>	<p>Taux de réussite aux résultats de fin de cycle et aux examens du CSS en 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> année et aux examens du Ministère en 6<sup>e</sup> année.</p>	<p><b>1<sup>er</sup> cycle</b> Maintenir ou atteindre un taux de 85% en compétence assurée</p> <p><b>2<sup>e</sup> cycle</b> Maintenir ou atteindre un taux d'au moins 70% en compétence assurée</p> <p><b>3<sup>e</sup> cycle</b> Augmenter de 10% le taux de de la compétence assurée ou maintenir un taux au-delà de 70% tant au résultat école qu'au résultat de l'examen ministériel.</p>	<p>Voir tableau en annexe</p>			

### 2-3 Faits Saillants :

-Le tutorat et le coenseignement ont permis d'ajouter du soutien à nos élèves, principalement en mathématique. Ces moyens se sont avérés efficaces et ont contribué favorablement à l'amélioration de la compétence 2 (raisonner) . Nos résultats sont très satisfaisants. Cet ajout est donc à considérer dans l'organisation de notre soutien aux élèves en 24-25.

-Le calendrier des rencontres pour la transition de nos élèves de la maternelle vers la première année (plusieurs activités faites entre les deux bâtisses avec nos élèves du préscolaire et de la 1<sup>re</sup> année) nous a permis de constater que nos élèves qui vivent une transition entre nos deux bâtisses vers la 1<sup>re</sup> année sont beaucoup plus à l'aise et sécurisés. La bienveillance portée à cette transition fait une belle différence pour le bien-être de nos élèves qui arrivent en 1<sup>re</sup> année.

-Une CAP en écriture est en place depuis 2 ans au premier cycle. Nous pouvons constater que les résultats obtenus en 2<sup>e</sup> année sont très satisfaisants. Il est donc possible de croire qu'une meilleure cohérence et une meilleure collaboration entre les enseignants a un impact favorable sur les résultats.

#### 2.3.1 Résultats du plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation

	Violence	Intimidation	Actes de violence à caractère sexuel
Nature des événement (signalements et plaintes)	2	3	0

### 2-3 faits saillants

Plusieurs enseignants et intervenants ont fait la formation Marie-Vincent dans le but d'être mieux outillés pour intervenir auprès de nos élèves et dans le but de mieux connaître les différents types d'actes de violence à caractère sexuel.

Nous avons mis en place l'utilisation de baromètre comportemental afin d'assurer un meilleur suivi de nos élèves. Il est utilisé par l'ensemble du personnel. Cela favorise une meilleure communication avec les parents et un meilleur suivi avec la direction et l'ensemble des intervenants.

### **Services**

Tout d'abord, l'école Marie-Rose-St-André a accueilli 326 élèves du préscolaire 4 ans à la sixième année. L'école accueillait un groupe adapté (GADP) de développement pédagogique et un groupe GAP5 (maternelle adaptée 5 ans) et un groupe de GAP4 (maternelle adaptée 4 ans).

Les élèves de l'école ont pu bénéficier de soutien en orthopédagogie (une orthopédagogue à plein temps 5 jours et 3 autres jours d'orthopédagogie (2 personnes à contrat) achetés à l'aide de la mesure 15 025.

Des services en psychoéducation ont également été disponibles à raison de 3 jours par semaine (la mesure 15 025 a permis l'achat de la 3<sup>e</sup> journée)

Des services d'éducation spécialisée ont aussi été dispensés dans les deux édifices.

Nos élèves ont également pu profiter des services de préposés aux bénéficiaires.

Lors des tables multi, l'équipe avait accès aux conseils d'une orthophoniste, d'une psychologue, d'un ergothérapeute, des orthopédagogues ainsi que des TES.

### **Systeme de soutien aux comportements positifs**

L'école utilise un système de soutien aux comportements positifs. Quatre activités écoles ont été tenues durant l'année. Tous les mois, des rassemblements ont été faits avec les élèves afin de souligner les efforts et les réussites des élèves en lien avec les comportements attendus. Cette année, nous avons instauré l'utilisation du « baromètre », un outil de gestion qui favorise la communication avec les parents et l'ensemble des intervenants de l'école en matière comportementale.

## **Plan de lutte**

Le plan de lutte contre la violence et l'intimidation a été revu en 2023-2024 et approuvé par le CE en novembre 2023. Il comprend les définitions qui nous permettent de dénombrer les situations de violence ou d'intimidation. Chaque semaine, nous aidons les élèves à régler des conflits. En lien avec la loi, nous avons ajouté une section encadrant les violences sexuelles.

**\*Définition d'un conflit :** Opposition entre deux ou plusieurs élèves qui ne partagent pas le même point de vue. Le conflit peut entraîner des gestes de violence. Lors d'un conflit, les personnes discutent vivement et argumentent pour amener l'autre à partager leur point de vue. Les deux personnes sont sur un pied d'égalité. Il n'en résulte aucune victime même si les deux peuvent se sentir perdants. Les personnes se sentent libres de donner leur version.

**\*Définition de la violence :** Toute manifestation de force, de forme verbale, écrite, physique, psychologique ou sexuelle, exercée intentionnellement contre une personne, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse, de la léser, de la blesser ou de l'opprimer en s'attaquant à son intégrité ou à son bien-être psychologique ou physique, à ses droits ou à ses biens. (LIP 2012)

La discrimination fondée sur l'ethnie, la religion, le sexe, le handicap ou autre est aussi considérée comme de la violence

**\*Définition de l'intimidation :** Tout comportement, parole, acte ou geste délibéré ou non à caractère répétitif, exprimé directement ou indirectement dans un contexte caractérisé par l'inégalité des rapports de force entre les personnes concernées, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse et de léser, blesser, opprimer ou ostraciser. (LIP 2012)

En 2023- 2024, 3 situations d'intimidation ont été relevées et ont exigé du suivi. Deux situations de violence ont été répertoriés. Des ateliers de prévention par la TES ainsi que des rencontres de sous-groupes ont été faites dans certaines classes afin de soutenir les élèves et de les outiller face aux habiletés sociales.

## **Parascolaires**

La chorale a poursuivi ses activités pour une 2<sup>e</sup> année, du mini-basket a été offert durant les récréations jusqu'à la mi-avril. La formation d'un band

musical a été actif tout au long de l'année. Nos élèves ont participé aux tournois inter-école. Des acti-midis ont eu lieu durant quelques semaines avant la relâche scolaire. Un camp de jour musical a permis à nos élèves de vivre une session découverte intensive de musique durant une fin de semaine à l'école en mars.

## Annexes du rapport annuel